

ENQUÊTE HÔTELLERIE



I^{ER} TRIMESTRE 2015

DE TRÈS BONS RÉSULTATS AU I^{ER} TRIMESTRE
2015 GRÂCE A UN EXCELLENT MOIS DE MARS
UNE HAUSSE DE 2,6 POINTS DU TAUX D'OCCUPATION ET DE
8,1 % DES NUITÉES POUR L'ENSEMBLE DU I^{ER} TRIMESTRE

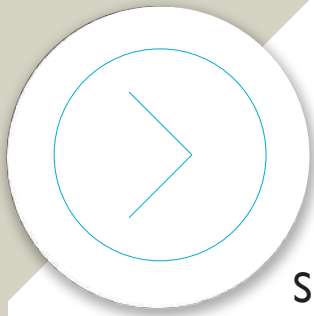
> Les différents indicateurs hôteliers et leurs évolutions dans le département

Catégorie	Indicateurs	Évolution 2015/2014	Évolution 2015/2010
Taux d'occupation	49,2 %	2,6 pts	1,0 pt
Nuitées totales	514 470	8,1 %	19,1 %
Nuitées françaises	472 946	7,9 %	19,2 %
Nuitées étrangères	41 524	10,2 %	18,1 %
Durée séjour	1,57	0,02 pt	0,04 pt
Part Clientèle affaires	55,6 %	- 4,4 pts	- 2,5 pts

L'hôtellerie départementale affiche un **taux d'occupation en progression de 2,6 points** par rapport au 1^{er} trimestre 2014. Les **nuitées, quant à elles, affichent une forte hausse avec + 8,1 %**. Les nuitées étrangères (+ 10,2 %), tout comme les nuitées françaises (+ 7,9 %), ont contribué à cette augmentation, et ces très bons résultats sont principalement dus à l'exceptionnel mois de mars observé en 2015.

La différence avec l'année 2010 est également très importante avec une hausse de plus de 19 % des nuitées totales sur la même période.

À contrario, la part de la clientèle affaires a perdu 4,4 points sur ce trimestre. Cependant, elle représente toujours plus de la moitié des nuitées enregistrées dans le département.



TRÈS PEU D'ÉCART ENTRE LES TAUX D'OCCUPATION AU 1ER TRIMESTRE

SEULEMENT 1,5 POINT D'ÉCART ENTRE LES TAUX D'OCCUPATION DES HOTELS CLASSÉS DE 1 À 5 ÉTOILES

> Les indicateurs hôteliers par catégories d'hôtels

Catégorie	Taux d'occupation	Nuitées	Part (%)	Clientèle étrangère (%)
Global	49,2 %	514 470	-	8,1 %
0*	42,7 %	49 705	9,7 %	4,7 %
1 et 2*	49,8 %	149 511	29,1 %	5,2 %
3*	49,7 %	207 643	40,4 %	9,8 %
4 et 5*	51,3 %	107 610	20,9 %	10,2 %
Hôtels de Chaîne	51,9 %	265 815	51,7 %	8,9 %
Autres hôtels ⁽¹⁾	46,7 %	248 655	48,3 %	7,2 %

⁽¹⁾ Autres: hôtels indépendants et chaînes volontaires

Au 1er trimestre 2015, la **différence de taux d'occupation** entre tous les hôtels classés (de 1 à 5 étoiles) est très faible, et est de seulement 1,5 point.

Ce sont les **hôtels 4 et 5 étoiles** qui affichent le meilleur taux d'occupation avec 51,3 %, devant les hôtels 1 et 2 étoiles avec 49,8 % et les 3 étoiles avec 49,7%.

À l'inverse, l'écart de TO entre les hôtels appartenant à une chaîne et ceux n'en faisant pas partie est plus important et est de plus de 5 points.

Comme pour l'année 2014, ce sont les hôtels classés 3 étoiles qui enregistrent le **plus grand nombre de nuitées**, avec plus de 200 000 nuitées au 1er trimestre, soit 40,4 % des nuitées totales. Les établissements 1 et 2 étoiles arrivent loin derrière avec une part de 29,1 %, devant les hôtels 4 et 5 étoiles avec 20,9% des nuitées.

Au premier trimestre, la part de la clientèle étrangère est encore faible (8,1%), et l'on constate que la **clientèle étrangère privilégie les hôtels moyen-haut de gamme appartenant à une chaîne.**

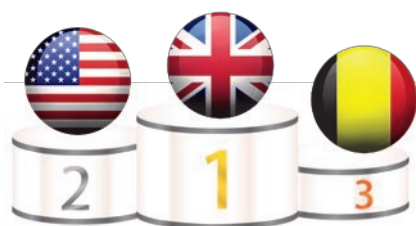
DE FORTES HAUSSES DES NUITÉES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

UNE PROGRESSION DE 10,2 % DES NUITÉES ÉTRANGÈRES ET DE 7,9 % DES NUITÉES FRANÇAISES

> Les nuitées du département selon la nationalité

PAYS	Nuitées	Évolution 2015/2014	Part des nuitées
<u>Françaises</u>	472 946	7,9 %	91,9 %
<u>Etrangères</u>	41 524	10,2 %	8,1 %
Totales	514 470	8,1 %	100 %
Europe	29 887	13,6 %	72,0 %
Grande-Bretagne	7 851	12,5 %	18,9 %
Belgique	3 934	16,2 %	9,5 %
Allemagne	3 929	8,8 %	9,5 %
Espagne	2 415	33,6 %	5,8 %
Italie	2 312	12,7 %	5,6 %
Suisse	1 861	50,6 %	4,5 %
Pays-Bas	1 515	34,5 %	3,6 %
<u>Amérique</u>	6 024	40,2 %	14,5 %
dont Etats-Unis	4 640	53,5 %	11,2 %
<u>Asie, Océanie, Australie</u>	4 243	-12,5 %	10,2 %
dont Japon	1 427	-40,0 %	3,4 %
<u>Afrique</u>	1 371	-38,0 %	3,3 %

On observe un gain de 38 400 nuitées dans les hôtels du département par rapport au 1^{er} trimestre 2014, qui s'explique à la fois par la hausse des nuitées françaises mais aussi par celle des nuitées étrangères.



Les nuitées des clientèles étrangères sont en effet en forte augmentation, et l'on observe de très fortes progressions pour presque tous les pays, en particulier pour les clientèles espagnoles, suisses, néerlandaises et américaines.

Si l'on regarde la part de chaque clientèle étrangère, on retrouve le **Royaume-Uni en première position, devant les Etats -Unis, et la Belgique**. La part des nuitées de ces trois premiers pays est similaire à l'année précédente et représente 40% des nuitées totales. De même, ces 3 clientèles sont en forte croissance, et notamment la clientèle venant des Etats Unis, avec une progression de 53,5%, devant la Belgique (16,2%) et la Grande Bretagne (12,5%).

En terme de répartition des nuitées entre les continents, on constate que **les clientèles européennes continuent de gagner des parts de marché avec 72% des nuitées, tout comme les clientèles américaines avec 14,5 des nuitées**. A l'inverse, la clientèle asiatique et la clientèle africaine sont en régression et ne représentent plus que 13,5% des nuitées totales.

UNE TRÈS BELLE PROGRESSION POUR LE PAYS DE SAINT-MALO AU 1^{ER} TRIMESTRE

LE PAYS DE SAINT-MALO GAGNE 3,9 POINTS DE TAUX D'OCCUPATION ET PLUS DE 17 % DE NUITÉES

> La fréquentation hôtelière par territoire

ESPACE	Taux d'occupation	Évolution 2015/2014	Nuitées	Évolution 2015/2014	Part Clientèle étrangère
Région Bretagne	44,2 %	3,7 pts	1 231 076	9,5 %	7,5 %
Pays de Saint-Malo	42,7 %	3,9 pts	207 066	17,4 %	9,9 %
Communauté Agglomération Saint-Malo	43,9 %	3,6 pts	161 764	15,1 %	11,0 %
Pays de Rennes	55,2 %	1,6 pt	253 778	1,6 %	6,7 %
Communauté Agglomération Rennes Métropole	55,3 %	1,6 pt	248 553	1,6 %	6,8 %
Pays de Fougères ⁽²⁾	47,2 %	4,4 pts	40 200	14,6 %	8,1 %
Pays de Brocéliande ⁽³⁾	39,2 %	- 0,7 pt	26 074	-5,6 %	5,1 %

En ce 1^{er} trimestre 2015, le département affiche de bons résultats dans presque tous les territoires et principalement dans le Pays de Saint-Malo. Cela va dans le sens des bons résultats observés pour la Bretagne avec une hausse de 3,7 points du TO et de 7,5% des nuitées.

Avec un TO en augmentation de 3,9 points et des nuitées en hausse de plus de 17 %, le Pays de Saint-Malo enregistre les plus fortes progressions, et ce en grande partie grâce aux hôtels de Saint-Malo Agglomération, qui enregistrent la plus forte part de clientèle étrangère (11%).

Le Pays de Rennes et Rennes Métropole voient aussi leur fréquentation progresser, mais dans une moindre mesure, avec une hausse de 1,6 point de leur taux d'occupation et de 1,6% de leurs nuitées. Ces 2 territoires restent cependant largement en tête des territoires d'Ille-et-Vilaine avec un TO supérieur de 6 points par rapport au TO moyen, et plus de 49% des nuitées réalisées en Ille-et-Vilaine.

Le Pays de Fougères affiche également de très bons résultats. À contrario, le Pays de Brocéliande perd des nuitées et son taux d'occupation diminue légèrement.

Source: Enquête de fréquentation hôtelière / Direction du Tourisme / INSEE Bretagne / Réseau MORGOAT module hôtellerie

Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'enquête de fréquentation hôtelière a évolué pour prendre en compte les changements de classification, avec notamment la suppression de la catégorie « 0 étoile » et la création de la catégorie « 5 étoiles ».

Notes et définitions

Taux de réponse du 1^{er} trimestre 2015 : 83,7 % (+ 2,9 pts par rapport à 2014). Les résultats 2015 sont obtenus avec une précision de + ou - 1 point.

⁽²⁾ Pays de Fougères, Vitré et Vallons de Vilaine

⁽³⁾ Pays de Brocéliande, Redon et Ploërmel



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME HAUTE BRETAGNE ILLE-ET-VILAINE

5 rue du Pré Botté - BP60149 - 35101 Rennes cedex 3
Tél. 02 99 78 47 47 - Fax 02 99 78 33 24

<https://pro.bretagne35.com/chiffres-etudes>

Contact : Jean-Christophe Nicolle—jc.nicolle@bretagne35.com - 02 99 78 47 44

Haute Bretagne
Ille & Vilaine
TOURISME